

REÇU A LA PRÉFECTURE  
29 NOV. 2004



Conseil Général  
Haut-Rhin

DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN

ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

DATE Réception par le représentant de l'Etat 29 NOV. 2004  
Publication - Notification le 1 DEC. 2004

Pôle Solidarité  
Service Tarification  
des Etablissements Sociaux



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation

~~Pour copie conforme~~  
COLMAR, le 2 DEC. 2004  
Pour le Président, par délégation  
le Directeur Adjoint

Colmar, le

Maxime HERRGOTT

ARRETE 2004 - 00544 PSOL

du 26 NOV. 2004

portant dotation globale du service social gérontologique de l'Association  
Haut-Rhinoise d'Aide aux Personnes Agées de Mulhouse

- VU la convention de délégation du service social gérontologique du 27/10/2004,
- VU les propositions du budget prévisionnel 2004 de l'Association haut-rhinoise d'Aide aux Personnes Agées des 27 novembre 2003 et du 2 juin 2004,

ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>**

La dotation globale du service social gérontologique de l'Association haut-rhinoise d'Aide aux Personnes Agées de MULHOUSE est fixée, pour l'année 2004, à 2 092 533 €.

**Article 2**

Le Directeur Général des Services du Département et le Directeur Général Adjoint du Pôle Solidarité sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Pour copie conforme  
COLMAR, le 17 DEC. 2004  
Pour le Président par délégation  
Le Directeur  
Pour le Directeur  
Le Chef de Service

Sophie DINTINGER

[www.cg68.fr](http://www.cg68.fr)

LE PRESIDENT  
  
Charles BUTTNER

Hôtel du Département 100, avenue d'Alsace BP 351 - 68006 Colmar Cedex  
Tél. 03 89 30 68 40 - Fax 03 89 21 72 81 - [tarif.etab@cg68.fr](mailto:tarif.etab@cg68.fr)